L’éthique et la morale

Définitions et différences

Les mots ‘morale’ et ‘éthique’ se rapportent à la sphère des valeurs et des principes moraux. Sont-ils synonymes ? Ont-ils des significations distinctes ? Différentes écoles de pensée existent sur cette question.

Pour certains penseurs, ‘morale’ et ‘éthique’ ont la même signification : le premier provient du mot latin mores et le second du mot grec « éthos » qui, tous les deux, signifient « mœurs ».

Pour d'autres, ces termes prennent des sens différents et ne sont pas équivalents.

**L’éthique :**

Ethique : c’est un questionnement rapporté à une personne vivant une situation à moment précis, à une question singulière liée à un conflit de valeur.

L'éthique, quant à elle, n'est pas un ensemble de valeurs ni de principes en particulier. Il s'agit d'une réflexion argumentée en vue du bien-agir. Elle propose de s'interroger sur les valeurs morales et les principes moraux qui devraient orienter nos actions, dans différentes situations, dans le but d'agir conformément à ceux-ci.

La réflexion éthique peut se faire à différents niveaux, certains plus fondamentaux et d'autres plus pratiques. Elle se divise ainsi en différents champs.

L’éthique effectue la régulation sociale au moyen d’une réflexion sur les valeurs qui viennent de l’Organisation ou des Personnes ; cela implique l’exercice du jugement et du dialogue.

**La démarche Ethique :**

1. Description sommaire de la situation(etat actuel ) :

-identification du probleme ;

-Recherche et organisation de l’information ;

-Précision du dilemme éthique ;

1. Classification des perspectives en cause(analyse) :

-Etablisez l’opposition potentielle entre les positions en cause, soit les facteurs et les consequences ;

-Preciser les principales valeurs,regles et normes sociales en cause ;

1. Elaboration d’une position éthique (choix ):

-Choisir la position la plus appropriee en identifiant la valeur qui a presence et en enumerant les arguments qui supportent la decision ;

-Preciser comment s’effectue l(equilibre des valeus en conflit ;

-Evaluer les consequences du type de solution proposee :l’épreuve revelatrice ;

1. Mise en œuvre de la decision (impantation) :

-Elaborer une strategie commune de mise en action : action impliqués,moyens de mise en œuvre, ….

-Mecanismes d’évaluation et de suivi ;

**La Morale :**

La morale réfère à un ensemble de valeurs et de principes qui permettent de différencier le bien du mal, le juste de l'injuste, l'acceptable de l'inacceptable, et auxquels il faudrait se conformer.

« La morale demande de redonner à chacun ce qui lui revient de droit. »

Morale : Ensemble des principes de jugement et de conduite qui s’imposent à la conscience individuelle ou collective comme fondés sur les impératifs du bien ;

***Différences entre éthique et morale :***  
La morale est : absolue – collective – et impérative ;  
L ’éthique est : relative – singulière – interrogative.

L’éthique ne pose pas la question du Bien et du Mal qui est celle de la Morale. La visée de l’éthique n’est pas le Bien, puisque justement la réflexion éthique s’engage, par définition, quand on ne sait plus ce qu’il est bien de faire, quand on a perdu les repères.

***DEONTOLOGIE :***

“ Ensemble des devoirs qu’impose à des professionnels l'exercice de leur métier ”.

La déontologie effectue la régulation en fonction de règles de conduites obligatoires qui viennent de Groupes professionnels ou de l’Organisation interne.

La déontologie sépare l’acceptable de l’inacceptable et implique souvent une sanction.

***L'éthique comme facteur de responsabilité***

Le concept de responsabilité n'est pas étranger ni au droit ni à la morale. Il existait dans le droit romain et les moralistes ont longuement élaboré sur la responsabilité morale de la conduite humaine . Pourtant, le concept de liberté occulte de plus en plus la responsabilité individuelle ou collective. On a l'impression que les citoyens réclament de plus en plus de liberté, mais qu'ils assument de moins en moins la responsabilité de la réussite ou de l'échec d'une vie collective harmonieuse. On réserve au droit le soin exclusif de régler les conflits. L'éthique doit agir comme facteur de responsabilité, en sensibilisant les citoyens à la nécessité de s'ouvrir aux autres afin de partager des responsabilités qui sont désormais collectives comme la protection de l'environnement, l'accessibilité aux soins de santé, l'impact de la technologie sur les générations futures, etc. Un auteur souligne l'importance de l'éthique à ce sujet en écrivant que :

*«La tâche de l'éthique est alors d'argumenter pour que les participants au dialogue en arrivent à pouvoir suggérer des orientations dont le cœur est la reconnaissance de l'autre. Cela requiert que soient mis en relief les éléments dont on doit tenir compte si l'on désire qu'à la fois l'autre soit respecté dans sa totalité concrète, c'est-à-dire qu'il soit une fin et non un moyen, que soit promue la convivialité de notre existence commune par, entre autres, une juste répartition des ressources et que la vie continue de se développer sur cette terre en prenant des décisions dans la conscience que le futur est déjà engagé»*

***un dilemme éthique :***

Dans les débats contemporains, il est souvent question de dilemmes éthiques ou moraux, qu'on appelle aussi « conflits de valeurs ». Il s'agit de situations où les valeurs et les principes entrent en opposition et rendent les décisions difficiles.

***Comment aborder un dilemme éthique?***

Une chose qui a de la valeur est supérieure à d'autres sous certains aspects, elle est désirable, elle a de l'importance. Dire qu'une chose a de la valeur suppose donc de l'évaluer et de la comparer avec d'autres choses.

Bien entendu, il ne s'agit pas nécessairement de lui faire passer un test ou de spéculer sur son prix. La carte d'anniversaire reçue de ma grand-mère il y a plusieurs années a beaucoup de valeur à mes yeux, quoique je ne puisse pas la mesurer. Et elle en a davantage que celle reçue de mon meilleur ami, même si j'accorde aussi de la valeur à celle-ci. Je peux donc évaluer et comparer la valeur sentimentale de ces cartes.

De la même manière, les valeurs morales peuvent être comparées et classées selon leur importance. Par exemple, même si les valeurs de générosité et de justice sont primordiales pour bien des gens, plusieurs considèrent la justice plus fondamentale que la générosité.

En présence d'un dilemme éthique où des valeurs s'opposent, on essaie d'ordonner celles-ci en fonction de leur importance. Cet exercice s’appelle la hiérarchisation des valeurs. Il s'agit d'une étape essentielle pour tenter d'identifier la bonne action à poser : la meilleure solution au dilemme cherchera à concilier les valeurs selon leur ordre de priorité.

Dans [l'exemple de l'adultère](http://www.ethique.gouv.qc.ca/fr/ethique/quest-ce-que-lethique/quest-ce-quun-dilemme-ethique.html), si l'honnêteté l'emporte sur la solidarité familiale, la bonne chose à faire sera d'avouer celui-ci; par contre, si la solidarité familiale prime l'honnêteté, ne pas avouer sera la conduite à adopter. C'est la même chose pour le [médecin](http://www.ethique.gouv.qc.ca/fr/ethique/quest-ce-que-lethique/quest-ce-quun-dilemme-ethique.html) à l'égard de sa patiente : la bonne action à poser (l'informer ou non de sa condition) dépendra de ce qui importe le plus entre le principe de bienfaisance et le devoir de ne pas mentir.

Dans la solution d'un dilemme, la valeur ou le principe primordial occupe la place centrale. Mais la ou les autres valeurs ne sont pas mises de côté pour autant : on cherche aussi à les promouvoir dans la mesure du possible. Il arrive toutefois que l'on ait affaire à un choix binaire où la conciliation est irréalisable. Dans ce cas, seule la valeur primordiale sera retenue. Il arrive également qu'on ne parvienne pas à hiérarchiser les valeurs : il s'agit alors de négocier un compromis entre celles-ci.

L'éthique conduit donc à se demander : « Quels sont les valeurs et les principes les plus importants? Et pourquoi le sont-ils ? » Répondre à ces questions permettra de faire face aux dilemmes éthiques que l'on rencontre, et possiblement de les résoudre.

Les exemples présentés jusqu'à maintenant concernent des actions d'individus, mais il existe aussi des questions de société qui mettent en jeu des valeurs et des principes.

***Conclusion :***

Le droit, la morale et l'éthique couvrent des domaines qui se recoupent, mais que partiellement.

En distinguant leurs domaines d'application, chacun peut adopter des comportements mesurés en fonction de leur nature.

Le droit se caractérise par son recours à la raison pour régir les comportements ayant des effets sur les droits d'autrui ainsi que par la force obligatoire de ses règles et la possibilité de sanctions privatives de liberté ou de droits de propriété.

La morale est inspirée par l'émotion ou les croyances et la violation de ses règles ne doit pas entraîner des atteintes à la personne ou à ses biens.

L'éthique étant totalement subjective, l'individu ne répond qu'à lui-même de ses choix dans ce domaine.

Pour la gestion des entreprises, les règles de droit sont par définition obligatoires.

Son respect de la loi ne rend pas une entreprise morale ou éthique.

Les règles morales influencent indirectement la gestion des entreprises dont les attitudes adoptées à leur égard peuvent influencer leurs résultats. L'image étant généralement considérée comme faisant partie du fonds de commerce, les actes liés à son amélioration, sans même qu'ils soient légalement obligatoires, seront justifiés comme « intéressants » pour ses propriétaires.

Mais, cette admission indirecte des valeurs morales dans les calculs des sociétés commerciales n'est pas justifiée par la morale, mais bien par une règle de droit, celle favorisant l'indépendance de la direction dans l'administration des sociétés commerciales.

Aussi, qu'une norme soit reconnue comme morale, au sens d'être inspirée par une émotion ou une croyance, ne garantit pas sa conformité à la raison. La possibilité pour les sociétés commerciales de poursuivre des valeurs morales expose le public à leurs dérives, notamment dans le domaine politique où le risque de corruption a motivé l'adoption de règles limitant les financements de campagnes politiques par les sociétés commerciales.

Les controverses suscitées par la réglementation impliquant la profession d'avocat dans la lutte contre le blanchiment de capitaux, les obliger à dénoncer leurs clients en cas de « soupçons » de leur participation à des activités blanchiment, illustrent comment le droit est mal adapté au contrôle des idées et des attitudes privées ou subjectives, telles que les valeurs morales ou éthiques.